JANVIER 2020 #7

VOSGES·MAG

LE MAGAZINE D'INFOS DU **DÉPARTEMENT**

VOSGES 2030
UN AVENIR D'AVANCE !

f@Vosgesmag

LA VIE EN VOSGES le Département

Vosgesmag.fr

EN MODE NORDIQUE OU ALPIN,
VERSION SPATULES OU RAQUETTES....

GOÛTEZ AUX PLAISIRS DE L'HIVER VOSGIEN

– Info Neige 88 pour vous renseigner sur l'enneigement des stations

– Inforoutes88 pour connaître les conditions de circulation et l'état des routes (informations également disponibles sur www.vosgesinforoute88.fr)

© Thomas Devard

salomon
ROSSIGNOL

SOMMAIRE

HIVER 2020 #7

LES VOSGES EN ACTIONS

06 LE CAUE : 40 ans au service des Vosgiens

07 **FAN ZONE**

08 Les Vosges s'invitent aux Thermalies et au salon de l'Agriculture 2020

09 Actions santé : premiers résultats encourageants

10 Défis de chefs

11 Le budget prévisionnel 2020

13 Transition écologique : l'art au service des incivilités

14 **C'EST VOTÉ :** Les délibérations du Conseil départemental

16 Les entreprises voient la vie en Vosges

DOSSIER

VOSGES 2030, UN AVENIR D'AVANCE

Quel avenir souhaitons-nous pour notre département ?

DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS

25 Maisons familiales et rurales

DÉCOUVRIR

26 Les images de Setou

28 L'invitée : Clémence Beretta en route pour Tokyo

29 Les livres du trimestre

31 Suivez le guide !

33 À table : la tourte briochée à la vosgienne

34 À vous de jouer : le mot mystère

vosges MAG

HIVER 2020 #7

Magazine d'information trimestriel édité par le Conseil départemental des Vosges

Toute l'actualité du Conseil départemental des Vosges est aussi sur le site internet
vosgesmag.fr

Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 32
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@vosges.fr

Directeur de la publication : **François Vannson**

Directeur de la rédaction : **Sophie Aubry**

Rédacteur en chef : **Catherine Rousselot-Rochelandet**

Maquette et mise en page : **Sphère Publique**
Tél. : 01 45 63 28 28

Impression : **Imaye Graphic**
96, bd H.-Becquerel,
53021 Laval Cedex 9

Diffusion : **La Poste**

Tirage : 193 000 exemplaires

Magazine distribué gratuitement.

Dépôt légal : Janvier 2020
N° ISNN : 2610-6418

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Olivier Bialecki, Isabelle Chol, Christine Dautreville, Aurélie Debrosse, Anne Dechoux, Sophie Enel, Alexis Fombaron, Henriette France, Mickaël Gérard, Marine Gravier, Géraldine Hocquaux, Yannick Holtzer, Nancy Jacquet, Eric Karleskind, Chantal Morel, Lise Rinckert, Nicole Roux, Magali Sicx, Stéphane Thouvenot, Karine Thyrard, Catherine Voirin, avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental des Vosges.

Crédits photos : Conseil départemental des Vosges, Archives départementales des Vosges, JL/CD88, Olivier Bialecki, Chantal Morel

Conseil artistique : Thibaut Chipeau

UN BUDGET 2020 **OFFENSIF**

Par **François Vannson**

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil départemental

470 millions d'euros ! C'est le montant total de notre budget en 2020. J'ai voulu, avec l'ensemble des conseillers départementaux, construire un budget encore offensif. C'est pourquoi, nous avons décidé d'augmenter sensiblement le programme d'investissement. Ainsi, plus de 91 millions d'euros seront investis dans le Département pour renforcer son attractivité mais aussi pour le moderniser. Ce qui représente 27 % de notre budget. C'est historique et indispensable pour préparer l'avenir des Vosges, moderniser nos routes, nos collèges et appuyer les projets de nos communes et intercommunalités.
Il est, en effet, nécessaire que notre institution accompagne les mutations de notre société. Mutations qui seront effectives dans l'économie, l'environnement…

En effet, nous savons d'ores et déjà que nos entreprises auront besoin, pour se développer, des meilleures infrastructures numériques. C'est pourquoi nous soutenons et finançons le plan régional Losange qui permettra à tous les Vosgiens d'accéder à la fibre optique d'ici 2024. À Saint-Nabord ou Remiremont, elle est déjà accessible depuis le 2 janvier. C'est un outil nécessaire afin de renforcer notre attractivité.

Nous modernisons également nos collèges. Celui de Capavenir Thaon-Les-Vosges, livré en septembre 2019, en est le meilleur exemple. Nous allons aussi reconstruire le collège de Vagney pour un coût de 18 millions d'euros.

Nous devons également anticiper le vieillissement de la population. Le Département a donc engagé plusieurs axes de travail sur lesquels il intensifie ses efforts. Nous finançons la modernisation des EHPAD (Établissement d'hébergement pour Personnes âgées dépendantes), nous engageons aussi des actions afin de développer la prévention et faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Enfin, nous réalisons une étude prospective sur l'évolution des Vosges en 2030 afin de savoir comment anticiper les changements économiques, climatiques, sociétaux… Ce travail de longue haleine aboutira à l'élaboration d'un plan Vosges 2021-2027 en septembre 2020. Car le devoir des Conseillers départementaux est d'anticiper les mutations de notre territoire et le mien de porter haut l'avenir des Vosges.

Bien à vous,

CAUE
40 ANS AU SERVICE DES VOSGES ET DES VOSGIENS

Depuis quarante ans, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) agit au quotidien en faveur de l'amélioration de l'habitat et d'une évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux. Garant de « l'identité architecturale » des territoires, il conseille et accompagne les particuliers et les collectivités dans leurs projets de construction, réhabilitation ou d'aménagement paysagers. Zoom sur cette association d'intérêt public.

Le CAUE c'est quoi ?

Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui a décrété l'architecture, l'urbanisme et l'environnement d'intérêt public. Le CAUE des Vosges a été créé en septembre 1979. Association de droit privé, le CAUE est à la fois un centre de ressources, un lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion d'informations.

Quel est son rôle ?

Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le département.

Quelles sont les actions menées par ce réseau ?

- Conseiller
- Informer
- Sensibiliser
- Former

© CAUE des Vosges

ON COMPTE POUR VOUS !

Environ **15000** **particuliers conseillés**

Plus de **6000** **conseils aux communes** et **groupements de communes**

Le CAUE compte 355 adhérents parmi lesquels 35 professionnels, 29 organismes, 268 communes, 8 intercommunalités représentant 482 communes soit 95 % des communes vosgiennes. Il est financé par une partie de la taxe d'aménagement versée par le Conseil départemental et les cotisations de ses adhérents. Christian Tarantola préside le CAUE des Vosges dont le Conseil d'administration compte 21 membres.

Pour qui ?

- **Aux collectivités** de la plus petite à la plus grande (Communes, Intercommunalités, Agglomérations, Département…).
- **Aux professionnels et acteurs de l'aménagement du cadre de vie :** architectes, urbanistes, paysagistes, artisans, services de l'État, organismes et associations…
- **Aux publics scolaires et universitaires,** de la maternelle aux classes d'études supérieures.
- **Aux particuliers, auxquels il offre un service personnalisé, gratuit et sur mesure**

Les particuliers qui souhaitent construire, transformer, rénover, réhabiliter, agrandir une maison, des locaux professionnels, commerciaux, agricoles ou aménager des espaces extérieurs peuvent bénéficier des services du CAUE. Sur simple demande, celui-ci se rend sur place et propose un conseil architectural ou paysager personnalisé, gratuit et indépendant.
Le CAUE met aussi à la disposition de tous un fonds documentaire très fourni.

Les + du CAUE

- Une excellente connaissance du territoire
- Une approche à la fois pédagogique, culturelle et technique
- Une action indépendante, sans tutelle, ni intérêt dans la maîtrise d'œuvre
- Une équipe pluridisciplinaire composée de 5 architectes, 1 paysagiste, 1 documentaliste et 1 secrétaire comptable.

En savoir +
www.caue88.com

FANZONE

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

CLAIREFONTAINE REJOINT LA BOUTIQUE JE VOIS LA VIE EN VOSGES

Le 14 novembre dernier marquait le lancement de la boutique en ligne Je Vois la Vie en Vosges. Une première pour un Département français, qui s'est inspiré des exemples de la ville de Paris ou encore de l'Élysée. Une opportunité également de valoriser le territoire et le savoir-faire vosgien. Grâce à son contrat de licence, la marque Clairefontaine-Rhodia propose désormais une gamme complète de papeterie. Découverte...

La marque territoriale Je Vois la Vie en Vosges s'associe à la papeterie de renom Clairefontaine-Rhodia pour proposer à la vente une collection portant l'excellence des savoir-faire des Vosges où l'entreprise fabrique depuis des décennies ses papiers d'exception. Cahiers, carnets, livres d'or, chemises, classeurs mais aussi boîtes à crayons, étuis, boîtes, porte-lettres, sous-mains et même porte-magazines sont maintenant disponibles dans la boutique jevoislavieenvosges.com et dans les réseaux de distribution de la marque (librairies et papeteries) !

L'univers graphique de la collection a lui aussi été développé dans les Vosges, grâce au talent de l'illustratrice Édith Duprez-Chenu qui a réinterprété les paysages naturels et poétiques des plaines et montagnes vosgiennes en un style artistique unique mêlant authenticité et modernité. Cette nouvelle gamme propose aux amateurs d'écriture d'avoir chez eux un petit coin de la belle nature vosgienne. Un soutien au développement économique local, à offrir ou à s'offrir sans modération !

En savoir +

https://boutique.jevoislavieenvosges.com

La nouvelle identité des produits du terroir

JE VOIS LA VIE EN VOSGES TERROIR

Pour valoriser les produits du terroir, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture ont décidé d'unir leurs marques « Je Vois la Vie en Vosges » et Vosges Terroir. Une façon de gagner en notoriété et d'adresser un message fort aux producteurs vosgiens et aux consommateurs.

C'est donc autour d'une nouvelle appellation « Je Vois la Vie en Vosges Terroir » et d'un nouveau logo mêlant les identités graphiques du Département et de la Chambre d'agriculture que seront désormais valorisés et commercialisés les meilleurs produits du terroir et savoir-faire locaux. Le lancement des nouveaux produits estampillés « Je Vois la Vie en Vosges Terroir » aura lieu lors du Salon international de l'agriculture qui se déroulera à Paris du 22 février au 1er mars.

À vos agendas !

Pour déguster les produits « Je vois la vie en Vosges Terroir » participez au 17e Trail des Terroirs vosgiens, VTT et sa marche dégustation.

Dimanche 29 mars 2020 au Parc du château d'Épinal !

En savoir +

https://vosges.chambre-agriculture.fr

JE VOIS LA VIE EN VOSGES.FR

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

LES VOSGES S'INVITENT AUX THERMALIES...

Leader de l'eau et du bien-être en France, le salon des Thermalies se tiendra du 23 au 26 janvier prochains à Paris, au Carrousel du Louvre.

LES THERMALIES
LE SALON DE L'EAU & DU BIEN-ÊTRE

Fidèles à ce grand rendez-vous annuel, les stations thermales de Contrexéville, Plombières-les-Bains et Vittel réunies sous la bannière de la marque territoriale Je Vois la Vie en Vosges seront présentes aux côtés du Département pour promouvoir leurs offres « santé et bien-être ».
Les quelque 30 000 visiteurs attendus pourront ainsi tour à tour découvrir :
– Les offres « bienfaits » des eaux naturellement chaudes de la cité plombinoise, ses mini-cures associant soins thermaux, spas, bains, modelages, aquagym et gym douce.
– La qualité des soins d'hydrothérapie et les nouveaux équipements « bien-être » tels que sauna, hammam, bains bouillonnants en « terrasse » proposés par la station thermale de Contrexéville.
– L'espace nordique et ses douches étonnantes et tonifiantes, les nombreux forfaits soins, détente et bien-être, le parcours sensoriel ou la cryothérapie que propose, entre autres, la station de Vittel.
Rendez-vous incontournable pour découvrir toutes les vertus de l'eau, le salon des Thermalies sera aussi l'occasion de valoriser la sylvothérapie au travers de la marque FORêt l'effet Vosges également présente sur le stand « Vosges ».

En savoir +
www.tourisme.vosges.fr

...ET AU SALON DE L'AGRICULTURE

Le Salon International de l'Agriculture se tiendra du 22 février au 1er mars à Paris, au Parc des Expositions Porte de Versailles. Le thème retenu pour 2020 « L'agriculture vous tend les bras » valorise le monde agricole français, ses exploitations, ses valeurs et ses savoir-faire. Cette année l'accent sera mis sur le dynamisme de ce secteur qui bénéficie d'innovations de pointe, d'un nombre croissant d'AOP (Appellations d'Origine Protégée) et d'IGP (Indications Géographiques Protégées), de jeunes professionnels mieux formés, de nombreux débouchés à l'export ou encore d'un secteur « Bio » performant. Important soutien du secteur agricole, Le Conseil départemental des Vosges sera présent au SIA 2020 aux côtés de la chambre d'agriculture et des producteurs locaux et animera un stand « Je Vois la Vie en Vosges-Terroir » afin d'assurer la promotion de l'offre touristique et des produits locaux vosgiens.

En savoir +
www.salon-agriculture.com

88 Express

Agrilocal

Le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture des Vosges ont proposé gratuitement aux producteurs inscrits sur la plateforme Agrilocal deux sessions de formation consacrées aux bonnes pratiques d'hygiène en atelier fermier livrant la restauration collective. Ces journées ont ainsi permis aux producteurs de vérifier qu'ils travaillent dans le strict respect des obligations réglementaires.

214 Vosgiens

participeront aux formations à la plantation et à la taille des arbres fruitiers organisées par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture entre le 30 novembre et le 7 mars. Réservées aux attributaires de l'aide aux vergers versée par le Département, ces formations ont pour objectif de transmettre les compétences techniques nécessaires à la création et à l'entretien d'un verger familial.

En savoir +
www.vosges.fr/
dispositifs/amenagement-du-territoire

100 000

C'est le nombre de sacs à pain distribués dans les boulangeries du département l'été dernier pour promouvoir monpanierlocal.vosges.fr, le site de géolocalisation des producteurs locaux vosgiens. Un site qui, au 30 septembre, comptabilisait déjà plus de 20 000 vues.

ACTIONS SANTÉ VOSGES
PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Depuis son élaboration et son adoption en 2017 par l'Assemblée départementale unanime, le plan Actions Santé Vosges, a développé un certain nombre d'actions pour répondre aux besoins des professionnels et séduire les futurs médecins. Retour sur un dispositif qui marche !

Ils sont médecins, infirmiers, dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes ou pharmaciens. Ils s'appellent Maud, Thibault ou Isabelle. Tous ces professionnels de santé ont pour point commun d'avoir été accompagnés par le Conseil départemental dans leur installation ou le développement de leur activité médicale ou para-médicale.

Shutterstock

S'installer en quelques clics

En se connectant sur www.vosges.fr, le site internet du Département, tout professionnel de santé peut ainsi connaître en quelques clics les postes disponibles dans les Vosges et bénéficier de l'accompagnement du Conseil départemental.

Un accueil personnalisé

Tous les professionnels qui le souhaitent sont reçus individuellement par la Mission santé qui étudie avec eux leur projet d'installation ou leurs perspectives de développement. Pour favoriser l'installation, la Mission prend en compte l'ensemble des besoins de la famille (habitat, école, emploi…)

Attirer les jeunes médecins

Fruit d'un partenariat avec la faculté de médecine, le Conseil départemental a accueilli, en 2019, quatre sessions de cours décentralisés destinées aux internes en médecine qui réalisent leur stage d'internat dans les Vosges.
À l'issue des deux dernières sessions qui avaient pour objet « Les modes d'installation », l'ensemble des internes en médecine ont été invités à participer à un escape game organisé au MUDAAC autour de l'exposition « Futur Antérieur »… dont ils se sont échappés avec un seul désir, y revenir…

En savoir +
www.vosges.fr/grands-projets/plan-dactions-sante

Le plan Actions santé modernise aussi les Ehpad… **Dans le cadre du Plan « Actions Santé », 14 équipements permettant la pratique de la télémédecine ont été co-financés dans les Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) par l'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil départemental. Ces dispositifs permettent de mettre en place des téléconsultations entre les résidents et les médecins généralistes ou spécialistes en poste dans les hôpitaux du département.**

ILS ONT DIT….

François Vannson, Président du Conseil départemental

“Comme l'ensemble des élus, je me réjouis de constater que plus de 38 médecins se sont installés dans les Vosges. Parmi ceux-ci, 18 ont bénéficié d'une aide financière du Département. Nous sommes pleinement conscients qu'il faut continuer le travail pour développer l'attractivité de notre territoire, la qualité de vie des Vosgiens et le respect des équilibres territoriaux de notre département. Mais sachons profiter d'ores et déjà de ces bons résultats.”

Maud Valence, orthoptiste

“J'ai sollicité le plan Actions Santé Vosges pour m'accompagner dans le développement de mon projet de télé-médecine avec des médecins « ophtalmo » exerçant dans les Vosges. L'objectif est d'apporter une expertise locale, rapide et de qualité à des patients souffrant de diabète afin de prévenir notamment un risque de cécité.”

Alexandra Mangeon, médecin

**“Je ne savais pas exactement où m'installer. J'ai découvert la Mission santé à qui j'ai pu faire part de mes critères, de mes désirs professionnels et personnels (ruralité, exercice mixte, etc.).
Nous avons étudié ensemble différentes pistes pour décider de retenir un exercice mixte (libéral et salarié) à Nomexy.”**

© PITUS

COLLÉGIADES DES GOURMETS : DÉFIS DE CHEFS

Les Collégiades des gourmets, c'est un grand challenge culinaire qui se dispute tout au long de cette année scolaire entre les équipes de restauration scolaire des collèges vosgiens, leur permettant de montrer tout leur talent et leur savoir-faire.

Au menu, deux défis individuels et deux collectifs ! Le premier d'entre eux consacré au plus beau dressage d'assiette, s'est déroulé le 12 novembre dernier. Un jury professionnel a ainsi pu évaluer la technique, le visuel et la créativité des chefs participants qui ont dû réaliser une entrée à partir de huit produits de saison imposés et d'un panier d'herbes aromatiques. De quoi en prendre plein les yeux ! Plus tard, ce fut au tour du « Dessert trompe-l'œil ». Il s'agissait alors pour les chefs d'accomplir un véritable tour de passe-passe : donner à un plat sucré l'apparence d'un met salé. Il fallait être créatifs !
Les deux prochains défis se feront cette fois en équipe : le premier « Cuisine locale » consistera en la confection d'un menu complet à partir de produits issus des circuits courts et de la plateforme Agrilocal pour valoriser le fait-maison, le second, « menu gastronomique », devra être concocté en 3 heures pour un coût maximal de 2 €. Autant de challenges relevés qui prouvent l'implication et la qualité des équipes de restauration des collèges dans les Vosges !

L'avocat par **Yannick Prud'homme**, chef de cuisine et **Isabelle Roger**, agent de restauration du collège de MONTHUREUX

Le wrap de lentilles par **Sébastien Colin**, cuisinier et **Jean-Marc Sachot**, chef de cuisine du collège d'ELOYES

La tarte au thon par **Yannick Bollinger**, chef de cuisine et **Raphaël Lambert**, agent de restauration du collège de CHARMES

La coquille Saint Jacques par **Jean-Luc Claude**, chef de cuisine et **Marie-Josée Gustin**, agent de restauration du collège Charlet de REMIREMONT

Les moules frites par **Pascal Vaxelaire**, chef de cuisine et **Francis Chapelle**, cuisinier du collège de SENONES

BUDGET 2020 : UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT RECORD

Réunis le 19 décembre, les Élus du Département ont voté le Budget 2020. Un budget de 470,80 M€ (en hausse de 3,4 % par rapport à celui de 2019) et dont plus de 91,5 millions seront réservés à l'investissement (+5,9 M€ par rapport à 2019).

27 % c'est la part dédiée à l'investissement dans le budget 2020. Une constante pour l'Assemblée départementale qui, au travers d'un programme d'actions particulièrement ambitieux, réaffirme sa volonté de renforcer l'attractivité des Vosges, d'assurer l'équilibre des territoires et d'améliorer la qualité de vie des Vosgiens, les 3 grands objectifs du Plan « Vosges Ambitions 2021 ».

De grands projets en perspective

De grands projets vont ainsi pouvoir être engagés cette année. Citons les reconstructions de la Maison de l'enfance et de la famille et du collège de Vagney (près de 1,9 M€ pour des projets globalement estimés à 31 M€), la restructuration des itinéraires Fraize/Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Amé/Gérardmer, Epinal/Rambervillers ou Châtenois/Neufchâteau (près de 7,6 M€). Le Département poursuivra son effort en participant au plan Losange mis en œuvre par la région Grand Est pour déployer la fibre optique sur tout le territoire. Plus de 2,50 M€ seront ainsi investis pour financer 70 % du coût revenant à la charge des Communautés de Communes et d'Agglomérations. Des EPCI et des communes auxquels le Département continue à apporter un soutien renforcé pour les aider à mener à bien leurs projets structurants (+ de 10 M€).

Et des missions parfaitement assumées

Les élus ont également choisi d'accroître le budget les programmes destinés à l'enfance, à l'autonomie (+ de 77 M€) et de renforcer les dotations du Service d'Incendie et de Secours (15,60 M€), de l'éducation (+ de 2,4 M€), de la culture et du sport (+ de 4,9 M€) afin de maintenir un service public de qualité. Les crédits inscrits permettront également au Département de satisfaire à ses obligations (dépenses de personnel, remboursement de la dette…), d'assurer ses missions de solidarité et de faire face aux dépenses sociales sensibles qui toutes sont en augmentation (+5 % pour l'APA, + 12,8% pour la politique de l'enfance, + 1,2% pour le RSA).

Sans augmentation d'impôt

Cette année, pour la 5e fois consécutive, le Département n'augmentera pas la taxe sur le foncier bâti et poursuivra son effort de désendettement. Là encore, les indicateurs sont au vert : la capacité de désendettement s'établit, en effet, à 4,1 années alors que la moyenne des départements de même strate se situe à 4,7 années. Et ce malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur les finances départementales dont la clause Cahors qui prévoit d'appliquer des pénalités financières aux collectivités dont les dépenses réelles de fonctionnement dépassent le seuil de 1,15 % d'augmentation autorisé.
Alors certes, l'exercice n'est pas aisé mais grâce à une gestion rigoureuse et aux efforts entrepris année après année, le Département a su préserver son épargne à un niveau élevé, lui permettant d'autofinancer à 53 % ses investissements seuls garants de l'avenir des Vosges et des Vosgiens.

À RETENIR

Un niveau d'investissement record

Une épargne consolidée

Un endettement mesuré

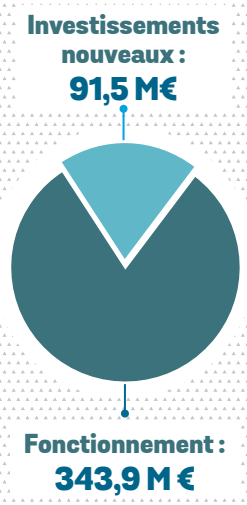

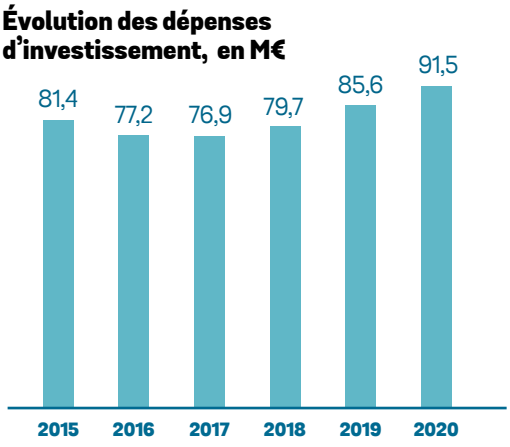

88 Express

Chantiers de nettoyage

Inscriptions en ligne du 6 janvier au 8 mars via la plateforme « guichet citoyen » Diffusion du matériel fin mars. À noter : les chantiers peuvent être organisés à tout moment de l'année. Ils doivent être portés par une association, une entreprise, une collectivité ou un établissement scolaire.

« Comme à la Maison », le stand de Ter'o vous attend

Les membres de la plateforme d'éducation à l'environnement et au Développement durable vous apporterons des écoconseils pour votre quotidien lors du salon Planète et énergies qui se déroulera du 24 au 27 janvier 2020 au centre des congrès d'Épinal.

En savoir +
Sur la page Facebook de Ter'o

1000

C'est le nombre de plants d'Arnica Montana plantés en novembre dernier sur les sites de Gérardmer et Xonrupt-Longemer. Ils viennent ainsi s'ajouter aux 1000 autres plants réintroduits en 2018 à La Bresse et au Valtin. Initiative du Conseil départemental des Vosges, l'expérimentation se poursuivra en 2020.

En savoir +
vosgesmag.fr

LES BORDS DE ROUTE NE SONT PAS DES DÉCHETTERIES !

Instituée il y a dix ans, la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) a pour objectif d'inciter les citoyens à réduire leurs déchets et à mieux consommer. Le Département des Vosges, très impliqué dans cette opération, avait choisi en 2019 de sensibiliser les Vosgiens aux incivilités routières…

« *C'est fou ce que l'on peut trouver le long des routes vosgiennes ! Il y a les bouteilles, canettes, couches usagées, papiers, emballages divers et autres mégots. Il y a aussi une foultitude d'objets hétéroclites tels que bidons, pneus, matelas, appareils électroménagers… Et même des seringues ! »*, explique Jean-Paul Rouhier, responsable de la voirie départementale.

92 kg de déchets au kilomètre

Chaque année, les agents des routes ramassent quelque 300 tonnes de déchets abandonnés par des chauffeurs routiers et automobilistes indélicats… 170 agents sont ainsi mobilisés pour accomplir cette tâche ingrate et surtout décourageante… Car tel le tonneau des Danaïdes, mois après mois, les déchets continuent à s'accumuler le long des routes et les aires de repos à se transformer en véritables dépotoirs.

Tous responsables

Pour venir à bout de ce fléau, il y a hélas peu de solutions si ce n'est celle de sensibiliser les usagers de la route afin de les inciter à être davantage respectueux et leur faire prendre conscience que leurs incivilités ne sont pas sans conséquence. « *En plus des risques sanitaires, ces déchets qui se dispersent dans la nature finissent par polluer les sols et les cours d'eau* », explique Véronique Marcot, vice-présidente déléguée aux routes. « *Ils nuisent également gravement à la belle image que l'on souhaite donner de notre département aux touristes de passage !* », ajoute-t-elle. L'enjeu est également financier.

Un impact financier non négligeable

En plus du coût que représente le ramassage de ces ordures, leur traitement en déchetterie coûte chaque année près de 45 000 € au Département ! Alors espérons que les messages transmis lors de cette Semaine européenne de réduction des déchets auront été entendus !

ON COMPTE POUR VOUS !

300

tonnes de déchets collectés le long des 3250 km de routes départementales par an soit 92 kg par km.

45 000 €

C'est le coût annuel de la gestion des déchets de bords de route (hors temps de travail des équipes).

170

agents des routes mobilisés pour le nettoyage ce qui représente sur un an

6,5

équivalents temps plein affectés à cette tâche particulièrement ingrate.

L'ART, UNE RÉPONSE AUX INCIVILITÉS ROUTIÈRES

Sati Mougard se fait une place dans les Vosges, sa terre d'adoption. À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, l'artiste sculptrice sur verre a créé une œuvre originale qui a été exposée à l'Hôtel du Département…

Comment sensibiliser le grand public aux incivilités routières ? Pour répondre à cette problématique récurrente, le Département a, cette année, choisi de miser sur l'art. Pour cela, il a souhaité faire appel à un artiste vosgien en démarche d'insertion sensible aux enjeux environnementaux. *« Il y avait dans ce projet une portée environnementale forte. J'ai donc saisi cette opportunité de réfléchir à cette question »,* explique Sati Mougard dont la proposition a été retenue.

Puis elle a accompagné des agents des unités territoriales dans des opérations de nettoyage des bords de route. Elle a ainsi récupéré 6 kg de canettes en aluminium abandonnées par des automobilistes indélicats pour les fondre dans les interstices présents naturellement dans le tronc. *« J'ai réalisé des empreintes à la cire pour créer de la pâte de verre à base de goulots de bouteilles ramassées également sur les bords de routes. »*

Puis ces pâtes de verre ont été replacées sur le tronc. Baptisée *Krisis*, l'œuvre monumentale, qui a été exposée du 15 novembre au 5 décembre, est visible jusqu'au 6 février à l'Hôtel du Département. Son installation a nécessité de gros moyens techniques en raison de son envergure. Elle retournera ensuite à ses origines, à l'ouest des Vosges, dans un centre d'exploitation des routes.

> *« La nature, l'eau, le cosmos et la couleur verte si présente dans les Vosges m'inspirent ! »*

Dans l'ouest vosgien, l'artiste a donc sélectionné le tronc d'un arbre abattu car jugé dangereux pour les usagers de la route. *« Ce tronc de 450 kg, haut de 2,60 m abîmé par le temps, avait un certain cachet. C'est pour ces "cicatrices" que je l'ai choisi »,* souligne l'artiste. *« Je l'ai ensuite carbonisé à la torche en référence aux trop nombreux mégots jetés qui vont jusqu'à provoquer des incendies de forêt »,* poursuit Sati.

LE REPORTAGE COMPLET SUR : vosgesmag.fr

PORTRAIT

Sati Mougard. **Originaire du Luberon, elle fait les Beaux-Arts à Marseille et obtient, cinq ans plus tard, le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Sati se spécialise ensuite dans la verrerie artistique, ce qui lui fait rejoindre l'Est de la France. Elle entre au Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers, une école unique en France et obtient après deux ans de cursus le diplôme de créateur verrier. Une décision audacieuse dans un univers plutôt masculin. Elle maîtrise également les arts du feu.**

C'EST VOTÉ

LES DÉLIBÉRATIONS DU DÉPARTEMENT

Les Conseillers départementaux ont adopté 133 rapports à l'unanimité. Une motion en faveur du maintien des services fiscaux dans les territoires ruraux a également été votée.

PLAN ACTIONS SANTÉ

Le maintien de l'offre de santé est une des premières attentes des Vosgiens. C'est pourquoi le Département s'est doté d'un Plan d'actions Santé élaboré en concertation avec l'Agence régionale de santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les organisations de professionnels. Ce plan s'appuie sur la Mission Santé, chargée d'accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation (démarches administratives, recherche de logement, d'école ou encore d'emploi pour la famille du praticien…). Des aides financières destinées à faciliter les investissements réalisés pour acheter, construire, rénover un cabinet ou pour acquérir du matériel professionnel, des équipements informatiques ou de télémédecine peuvent également être attribuées pour un montant maximum par professionnel de 25 000 €. Une vingtaine de praticiens a déjà bénéficié de ces subventions (voir détails en page 19).

TOURISME

219 489 € ont été alloués au titre de l'aide à l'investissement immobilier pour soutenir neuf entreprises touristiques. Parmi les dossiers subventionnés, figurent les travaux de rénovation et d'extension des sanitaires au **camping Verte Vallée** à **Xonrupt-Longemer**, la transformation de chambres et d'une partie de la cuisine à l'**hôtel Les Loges du Parc** à **Gérardmer**, la reconstruction du restaurant San Remo à **Sainte-Marguerite**, la création de meublés de tourisme à **Vittel** et à **Cheniménil**, l'extension du centre de vacances **Les Jonquilles** à **Xonrupt-Longemer** ou encore les travaux d'extension au camping **Porte des Vosges** à **Bulgnéville**.

AIDE À L'IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Au titre du dispositif d'aide à l'investissement immobilier économique, **les élus départementaux ont validé dix demandes de subvention pour un montant global de 156 082 €**. Les projets de développement des entreprises suivantes seront soutenus : salon de coiffure Actuel coiffure à

Monthureux-sur-Saône, la SARL Milkane et la boulangerie Aux Délices d'Antonin à **Épinal,** les EURL Chocolat by Fred à **Golbey** et STWM à **Chavelot**, la SAS 2 PC et la boutique Un Monde à part à **Remiremont**, les SARL Leborgne moto et Julien Thonnelier à **Saint-Dié-des-Vosges** ainsi que l'entreprise « Les Constructeurs Vosgiens » à **Rambervillers**.

AGRICULTURE

L'Assemblée départementale a statué sur **18 dossiers d'aide à l'installation agricole pour un montant global de 181 000 €**. À travers ce dispositif, le Département soutient les investissements en immobilier, en matériel et ceux liés au rachat de parts sociales à hauteur de 20 % du montant primable (ce taux est porté à 30 % quand il s'agit d'une exploitation maraîchère).

AIDES AUX COLLECTIVITÉS

Au titre de l'appui financier aux territoires, le Département accorde une enveloppe totale de **354 381 € pour 6 projets** portés par des communes ou communautés de communes. Parmi ces projets, la Communauté d'Agglo d'Épinal se voit octroyer une subvention de **175 371 € pour la rénovation du stade d'Uxegney et la réhabilitation du bâtiment MSAP du Plateau de la Justice**. S'y ajoutent **77 650 € au titre du programme « Habiter mieux »** qui intervient dans la rénovation de logements.

La Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales se voit subventionnée à hauteur de **97 284 €** pour les travaux entrepris au **stade de Béchamp à Remiremont**.
Pour les dossiers contractualisés au titre du tourisme, une aide de **48 530 €** est attribuée à la Communauté de communes de l'Ouest vosgien pour la **restructuration du camping intercommunal de Neufchâteau**.

PATRIMOINE RURAL

Très sensible à la conservation du patrimoine vosgien, le Département a affirmé dans son nouveau schéma départemental de la Culture son ambition de développer l'accompagnement pour l'entretien et la restauration des richesses patrimoniales. Dans cette optique, un dispositif de soutien à la restauration des édifices et objets mobiliers protégés détenus par des propriétaires privés a été mis en place. Ce dispositif vient compléter celui déjà existant qui concerne le patrimoine rural non protégé. Dans ce cadre, les Conseillers départementaux ont étudié **cinq dossiers** sur les communes de **Girecourt-sur-Durbion**, **Robécourt**, **Aouze**, **Fremifontaine et Le Syndicat**. L'enveloppe consacrée à ces aides s'élève à **20 700 €**.

RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR
www.vosges.fr

-840

Le Département réduit de 840 tonnes ses émissions de CO_2

Le Département vient d'actualiser son bilan de Gaz à effet de serre (GES). Entre 2015 et 2018, les émissions de GES ont diminué de 7,4 %, soit – 840 tonnes de CO_2 et atteignent 10 608 tonnes de CO_2. Cette réduction est notamment due aux investissements réalisés afin de renouveler la flotte de véhicules et camions réduisant ainsi la consommation de carburant.
Le Conseil départemental va accentuer ses efforts afin d'atteindre l'objectif réglementaire de réduction pour 2021 fixé à –10,2 % soit une réduction de 1 048 tonnes de CO_2 par rapport à 2018. Pour ce faire, le Département pourra compter sur le collège de Capavenir Vosges, mis en service en septembre 2019, un bâtiment à haute performance environnementale avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Le Conseil départemental va aussi procéder :

- au recrutement d'un thermicien afin d'élaborer et suivre un plan de rénovation énergétique du patrimoine immobilier,
- au raccordement de sept bâtiments supplémentaires au réseau de chaleur d'Épinal,
- au remplacement de véhicules diesel par l'achat de véhicules électriques…

Le bilan carbone du Département peut être consulté sur www.vosges.fr

Motion pour le maintien des services fiscaux

En tant que garant des Solidarités sociales et territoriales, le Conseil départemental des Vosges tient à exprimer son mécontentement face au décalage croissant qu'il constate chaque jour entre les engagements pris par l'État et le Gouvernement et les réalités auxquelles nos territoires ruraux sont confrontés. Ainsi, le combat contre les injustices territoriales passe par une égalité d'accès de chacun de nos concitoyens à des services publics de qualité grâce à la conservation du maillage actuel qui ne peut être porté, ni uniquement assumé par les seules collectivités territoriales, notamment en conservant les personnels qui leur sont dédiés. Le Conseil départemental demande au Gouvernement d'assumer pleinement ses responsabilités et de mettre en adéquation son discours national et son action locale, en renonçant à cette réforme des services fiscaux départementaux.

DANS LES VOSGES
LES ENTREPRISES CROIENT EN L'AVENIR

Création, extension, diversification, développement de la production, innovation : dans les Vosges, de nombreuses entreprises, TPE, PME ou filiales de grands groupes internationaux investissent et créent des emplois. Exemples choisis de ces entreprises qui voient l'avenir en Vosges…

BLUNTZER SNC

Installée à Saint-Maurice-sur-Moselle, la SNC Bluntzer (filiale du groupe Coralu) connaît depuis sa création une croissance régulière. Le façadier qui emploie actuellement 80 salariés (en plus des sous-traitants locaux) conçoit, développe, fabrique et pose des produits spécifiques pour l'habillage de bâtiments (murs rideaux, menuiseries, portes, bardages…), des produits totalement intégrés avec stores, ouvrants automatiques, brise-soleil. **De nouveaux investissements en immobilier et en matériel sont prévus en 2020** et **une dizaine de recrutements est en cours.** La société, soucieuse de développer et transmettre des savoir- faire, recherche en particulier des chefs de chantier et des poseurs capables d'assurer aussi la finition et les réglages sur les chantiers (personnes prêtes à se déplacer dans toute la France).

www.bluntzer.fr

SHEPHERD

Spécialisée dans la fabrication de spécialités chimiques à base de métaux, la filiale européenne du groupe américain Shepherd Chemical implantée depuis 1994 sur la ZA Mirecourt-Juvaincourt a investi **12 M€** pour acquérir un nouveau réacteur et moderniser ses installations existantes. Son objectif : doubler la production. **Les effectifs pourraient également doubler d'ici 4 à 5 ans et passer de 26 à 50** principalement sur des postes de techniciens supérieurs, d'ingénieurs et de cadres. Ce projet, grâce aux nouvelles technologies qui accompagnent l'investissement, permettra également de réduire l'impact sur l'environnement tout en améliorant les règles de sécurité du site.

The Shepherd Chemical Company
Creating Value, Brightening Lives
www.shepherd.com

© Deufol

DEUFOL

Achevés en octobre dernier, les travaux d'extension de la plateforme logistique du groupe Deufol, installée à Saint-Nabord depuis 2003, ont nécessité **2 M€ d'investissement**. Les locaux dédiés à l'emballage et à l'expédition des produits médicaux Lohmann & Rauscher sont ainsi passés de 8 000 m² à 11 000 m². **Quatre embauches ont été réalisées en 2018 et sept en 2019.**

© Jean-Pierre Porcher, Strasbourg

Le chantier Black Swans à Strasbourg, réalisé par Bluntzer SNC-Architecture Anne Demian

OI FRANCE SAS

Le groupe américain Owens-Illinois (O-I), leader mondial des emballages en verre, a décidé d'investir **60 M€** pour agrandir l'usine de Gironcourt-sur-Vraine, construire un nouveau four et trois nouvelles lignes de production. De quoi produire 1,8 milliard de contenants par an, essentiellement destinés au marché de la bière haut de gamme qui utilise, pour se différencier, des formes de bouteilles uniques. Ces investissements records s'accompagnent de **la création d'une soixantaine d'emplois** qui s'ajouteront aux 290 salariés actuels.

www.o-i.com

LA MANUFACTURE VOSGIENNE D'ÉMAILLAGE

Reprise en 2015 par deux anciens cadres des papeteries de Docelles, la Manufacture Vosgienne d'Émaillage connaît une jolie croissance. Installée à Deycimont, l'entreprise est l'une des trois dernières émailleries à façon existant en France. Après les lourds investissements de départ consentis dès 2016 pour acquérir notamment un four de cuisson ainsi qu'une grenailleuse, puis ceux réalisés en 2017 avec le soutien de la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges (acquisition et transfert des machines dans un nouvel atelier de production), un nouveau programme d'investissement est envisagé pour 2020. Ces investissements, là aussi, ont été accompagnés d'embauches. De cinq salariés en 2015, l'effectif est passé à 14.

© kmscommunication

www.emaillerie-vosgienne.fr

Osanis : une gamme 100% naturelle

Déodatien et fier de l'être, Stephan Auberger, docteur ès sciences, est le créateur de la gamme 100% végétale et 100% biodégradable Osanis.
Aux six produits ménagers, désinfectants, détergents, sanitaires déjà sur le marché vont s'ajouter prochainement un désinfectant pour les mains, une lessive 100% végétale, et début 2020, un gel douche ! Au laboratoire Salveco, tout est aussi 100% vosgien, de la conception à la production en passant par la distribution…

TOUS LES DÉTAILS À LIRE SUR
vosgesmag.fr

LE REPORTAGE COMPLET SUR :
vosgesmag.fr

DES SKIS QUI ENVOIENT DU BOIS

Installé à Vagney, dans le sous-sol de sa maison, Nicolas Roux s'est lancé il y a presque quatre ans dans la fabrication de skis en bois. Un défi pour ce géomètre de formation ? Pas vraiment, puisqu'il s'agit avant tout d'une passion pour le matériau doublée de l'amour du travail bien fait.

Pas deux skates, deux snows ou deux paires de ski identiques ne sortent de son atelier… Réalisée sur mesure, inscrustée de motifs personnalisés selon la technique de la marqueterie, chaque pièce est unique et résulte d'un véritable travail d'orfèvre qui nécessite minutie, patience et sens artistique.

Du bois local

Et parce qu'il a les Vosges chevillées au corps, Nicolas se fait un point d'honneur à utiliser des essences de bois locales ou issues des circuits courts : frêne (Jura), épicéa et acacia (Vosges). Des bois qui, associés par la technique du lamellé-collé, assurent, grâce à leurs qualités respectives, rigidité mais aussi flexibilité permettant ainsi une grande longévité aux spatules.

Plus d'infos

Fond de Vallée Skis snowboards : nicolasroux25@gmail.com
Via Facebook : Fond-de-Vallée-Skis

VOSGES 2030, UN AVENIR D'AVANCE

Quel avenir souhaitons-nous pour notre département ?

Le quotidien ne doit pas nous dispenser de voir plus loin et de préparer dès aujourd'hui le futur. Aussi, le Conseil départemental souhaite impulser une large réflexion prospective sur ce que seront les Vosges de demain. Cette démarche intitulée « Vosges 2030 » a pour ambition de conduire une large concertation sur l'avenir de notre territoire avec l'ensemble de ses forces vives (élus locaux, acteurs socio-économiques, du monde associatif…), mais aussi avec tous les Vosgiens intéressés par l'avenir de leur territoire.

UNE DÉMARCHE PRAGMATIQUE

L'ambition de « Vosges 2030 » est d'imaginer, de manière réaliste et sans fatalisme, les évolutions ou transformations que pourront connaître les Vosges dans les prochaines années. Pour guider cette réflexion, le Département a souhaité bénéficier de l'accompagnement du cabinet Futuribles spécialisé dans la prospective et d'experts thématiques reconnus. L'objectif sera notamment de partager une vision commune du futur de notre territoire, mais surtout d'élaborer un projet tourné vers l'avenir qui fédère et mobilise l'ensemble des acteurs et des habitants des Vosges. Naturellement, ce projet collectif aura vocation à se décliner au travers d'actions concrètes en stimulant l'innovation, la synergie entre les acteurs et en forgeant une vraie confiance dans notre territoire et son avenir. « Vosges 2030 » sera, à ce titre, le socle du futur plan « Vosges 2021-2027 », à savoir la feuille de route du Conseil départemental.

PRINCIPALES ÉTAPES DE VOSGES 2030

CONSULTATION DES ACTEURS ET RÉALISATION DES SCÉNARIOS
SEPTEMBRE 2019 - FÉVRIER 2020

ADOPTION D'UNE VISION PARTAGÉE VOSGES 2030
MARS - JUIN 2020

ÉLABORATION DU PLAN VOSGES 2021-2027
AVRIL -SEPTEMBRE 2020

© shutterstock

5 GRANDS DÉFIS À RELEVER

LES TRAVAUX DÉJÀ ENGAGÉS DANS LE CADRE DE VOSGES 2030 ONT PERMIS D'IDENTIFIER 5 GRANDS ENJEUX POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

défi 1

Imaginer l'économie de demain

Industrie, agriculture, tourisme, services, que sera l'économie des Vosges en 2030 ?

défi 2

Anticiper le changement climatique et la transition écologique

Si le changement climatique est une évidence, comment se traduira-t-il dans notre quotidien ? Comment faire de la transition écologique un levier d'activités et de développement des Vosges ?

défi 3

Concevoir de nouvelles solidarités

De nouvelles formes de lien social et de citoyenneté demeurent à inventer pour rendre chacun acteur de son territoire.

défi 4

Penser la future organisation de notre territoire

Pour peser, il est important de promouvoir un développement équilibré des Vosges, mais aussi de s'inscrire dans les dynamiques régionales et transfrontalières.

défi 5

Proposer un avenir aux jeunes

La jeunesse est un moteur du dynamisme et de la vitalité d'un territoire dont un des enjeux majeurs est l'attractivité.

DÉFI 1

IMAGINER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

Dans le département, l'industrie s'est développée très tôt notamment grâce aux ressources naturelles présentes. Avec 26 000 personnes employées fin 2017, ce qui représente 19,2 % de l'emploi salarié total et place les Vosges au 10e département industriel de France, ce secteur économique demeure aujourd'hui encore un marqueur fort du territoire. Ces emplois se répartissent principalement dans de grands établissements de groupes nationaux ou internationaux, dans des filières comme le textile, la papeterie, l'agroalimentaire pour ne citer que quelques exemples.

L'industrie de demain se reconfigure à une échelle européenne voire mondiale. Elle est d'ores et déjà traversée par des mutations considérables :

- L'intégration du numérique à toutes les étapes de la chaîne de conception, production et distribution ; rapide développement de la robotique ;
- La convergence croissante entre industrie et services ;
- La nécessité de prise en compte des enjeux de la transition écologique.

Des secteurs en mutations

La filière agroalimentaire, le secteur du bois et celui des industries du papier, très présents, sont également amenés à connaître de grandes mutations liées au changement climatique, aux comportements des consommateurs. Certains potentiels comme le bois-énergie, le bois-construction, les circuits courts, le développement du maraîchage, etc. nécessiteront de « sortir du cadre » et d'imaginer des dispositifs inédits associant acteurs traditionnels et nouveaux. Il s'agit également de tirer parti des opportunités économiques liées à la transition écologique et énergétique dans le secteur du bâtiment.

Quant au tourisme, qu'il soit hivernal, thermal ou « vert », il est également devenu un pilier de l'économie du département, terre de tourisme « en devenir » : 4 millions de visiteurs (y compris les excursionnistes) ont été enregistrés en 2018. Une fréquentation certes remarquable mais qui ne génère que 6 millions de nuitées et une dépense moyenne de 48 € par jour. Les 5 000 emplois en progression, ne représentent que 3,5 % des actifs (contre 10 % des emplois salariés en France). Aussi, le tourisme peut devenir un atout majeur. Mais pour relever ce défi, il doit réussir sa diversification vers des activités moins dépendantes des conditions climatiques (tourisme 4 saisons), tout en préservant ses espaces naturels. Dans le monde, ces 10 dernières années, 1 emploi sur 5 créés l'a été dans le secteur du voyage et du tourisme[1].

Les atouts pour construire 2030 sont connus. Citons les ressources naturelles, un tissu économique dense et des réseaux d'entrepreneurs actifs, des savoir-faire d'excellence reconnus y compris dans les secteurs traditionnels, la présence de jeunes créateurs dans de nombreux secteurs d'avenir (communication et technologies) portés par des infrastructures numériques performantes en cours de déploiement et une identité vosgienne forte, même si elle est encore insuffisamment attractive.

Les vulnérabilités le sont tout autant : certaines sont très probables (ou difficilement modifiables), comme la chute démographique de certains territoires, l'exposition à la concurrence mondiale des industries traditionnelles. D'autres constituent des défis spécifiques à relever. C'est par exemple l'inadéquation emploi/formation, le faible niveau de formation et de qualification et une attractivité territoriale insuffisante pour les cadres et les familles.

[1] Etude The Oxford Economics pour le Conseil mondial du voyage et du tourisme concernant le poids du tourisme sur l'économie française aujourd'hui et dans les 10 prochaines années. https://www.wttc.org/publications/2018/job-creation-in-g20-countries/

VOSGES 2030 "ON EN PARLE"

ÉCONOMIE : TROUVER DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Comment entretenir l'identité des Vosges, terre d'entrepreneuriat et d'innovation ?
- Quel accompagnement pour que les entreprises intègrent les mutations écologiques, énergétiques, numériques et climatiques ?
- Quelles actions pour effectivement promouvoir un cadre de vie attractif pour les jeunes actifs et les cadres en répondant aux besoins de demain ?
- Comment adapter les formations aux emplois demandés par les entreprises ? Quelles stratégies ? Quels équipements ?
- Comment accélérer la mutation des activités agricoles au regard des attentes des consommateurs et des marchés de demain ?
- Comment accompagner la transition touristique (valeur ajoutée pour les territoires, durabilité, changement climatique…) ?
- Comment faire un saut en faveur de la qualité dans le commerce face aux nouvelles concurrences ?
- Quels produits demain seront supports de l'« identité Vosges » (« made in Vosges ») ?

Le lac de Saulxures

DÉFI 2

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La nature : un capital essentiel pour l'avenir des Vosges

Les ressources naturelles, notamment l'eau, la forêt ou la diversité des paysages, constituent des marqueurs forts de notre territoire. Ce capital constitue non seulement un support d'identité, d'attractivité, mais aussi le socle de nombreuses activités économiques (agriculture, tourisme, industrie…).

Or, comme les autres territoires, nous sommes confrontés au dérèglement climatique et à l'impérieuse nécessité d'adapter notre modèle économique et social pour tendre vers un développement plus durable. Cette transition doit nous permettre de renouveler nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux qui se profilent : l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique pour pallier l'épuisement des énergies fossiles, la nécessité de préserver une biodiversité et des ressources plus fragiles.

Face à ces défis, les Vosges avec leurs forêts, leur abondante ressource en eau disposent d'un capital naturel remarquable. Mais le département est également confronté à une question essentielle : comment valoriser durablement ce capital exceptionnel, de plus en plus fragilisé notamment par l'accélération du réchauffement climatique ? Et comment les Vosgiens peuvent-ils être acteurs de cette valorisation, qui doit non seulement être au service d'écosystèmes naturels préservés, mais aussi de la qualité de vie au quotidien ?

Notre capital nature demeure en tous cas un atout déterminant pour l'avenir de notre territoire à la condition de :

- Préserver ce capital, qu'il s'agisse des forêts, de l'eau, de l'air, mais aussi des terres agricoles.
- Trouver un modèle fort (un nouveau modèle ?) pour l'environnement en positionnant les Vosges comme un département précurseur et exemplaire en matière de transition écologique.
- Organiser les conditions collectives du passage à l'action en matière de transition écologique en rendant chacun responsable et acteur de ce changement.

La première étape sera de valoriser les initiatives, l'innovation et les expérimentations déjà conduites sur le territoire afin de les essaimer et de générer une véritable dynamique collective par la réalisation d'actions concrètes. Ces 3 enjeux seront au cœur des réflexions conduites dans le cadre du défi lié au changement climatique et de la transition écologique qu'anime Hélène Le Teno.

ON COMPTE POUR VOUS

LA FORÊT OCCUPE 50% DE LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE et

L'AGRICULTURE 45%

10% de la surface agricole sont **certifiés bio** ou en conversion, une part **2 fois** plus importante que dans l'ensemble de la région Grand-Est.

3e DÉPARTEMENT DE FRANCE

avec **1 149** points de captage destinés à la consommation, les Vosges sont le château d'eau de la Lorraine

- Des ruptures d'alimentation en eau potable dans les vallées vosgiennes en **2003**, **2015** et **2018**
- Un rythme d'artificialisation des terres agricoles et naturelles élevé (**+12,3 %** de terres artificialisées entre 2006 et 2012, contre **9,2 %** au niveau national), malgré une stabilité de la population départementale.

86%

des ménages vosgiens disposent d'au moins un véhicule

76%

Taux de recyclage en 2015
(67 % en France)

3 QUESTIONS À... Hélène Le Teno

Ingénieure, spécialiste des transitions écologiques et numériques, directrice de la Fondation Jean-Noël Thorel.

DR

V. Mag : Quels sont les grands enjeux à prendre en compte en matière de transition écologique au niveau mondial ?

Hélène Le Teno :
Avec une population toujours croissante, il est nécessaire de prendre en compte la notion de Maison Commune et de comprendre que nos vies, notre économie, notre santé dépendent du bon état des écosystèmes. Nous habitons la même planète et les scientifiques nous alertent sur le fait que nous avons déjà dépassé plusieurs limites planétaires et risquons d'en dépasser d'autres. Ces limites sont celles qui offrent de bonnes conditions d'existence aux humains. Le changement climatique, les bouleversements des cycles naturels, les modifications d'usage des terres (déforestation, artificialisation, dégradation des sols et des habitats), la biodiversité, les contaminations par les polluants, la qualité de notre alimentation notamment, sont désormais devenus des enjeux majeurs pour notre avenir commun.

V. Mag : En quoi ces enjeux sont-ils déterminants pour l'avenir des Vosges ?

H.L.T. L'économie du territoire repose largement sur la valorisation des ressources naturelles. Que ce soient l'agriculture, la filière bois, l'agroalimentaire ou le tourisme, pour n'en citer que quelques-uns, tous ces secteurs dépendent du capital nature du département. Selon la façon dont elles sont réalisées, ces activités peuvent préserver ou altérer ce capital. Mais elles sont aussi en première ligne face aux conséquences locales de changements climatiques que sont par exemple la modification des précipitations et des températures ou la perturbation des écosystèmes.

V. Mag : Existe-t-il déjà une mobilisation des acteurs vosgiens sur ces différents sujets ?

H.L.T. Dans le département des Vosges, on peut noter des signaux encourageants. Beaucoup de jeunes agriculteurs ont compris la nécessité pour eux et pour les autres, d'une agriculture plus en phase avec la nature. Des habitants lancent également des projets de SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) de production d'électricité solaire à Valleroy-le-Sec et à la Vôge-les-Bains par exemple et les collectivités s'impliquent également de plus en plus dans le champ de la transition écologique comme le Conseil départemental avec le plan Vosges ambition spécial transition écologique (VASTE). Les acteurs forestiers sont, quant à eux, en plein questionnement constructif pour optimiser la gestion commune de la forêt. Un tissu associatif solide diffuse des messages positifs. Les chantiers de nettoyage portés par des citoyens fleurissent dans de nombreuses communes. La jeunesse vosgienne s'est massivement mobilisée dans les marches pour le climat... Toutefois, d'autres enjeux apparaissent un peu plus en retrait : l'écotourisme, la recomposition industrielle face aux enjeux globaux, la performance thermique des bâtiments, les indispensables mobilités en zone rurale. Gageons que tous ensemble les Vosgiens vont trouver et déployer les solutions adaptées à leur territoire !

VOSGES 2030 "ON EN PARLE"

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

- Comment adapter l'agriculture aux changements climatiques et aux nouvelles attentes des consommateurs ?
- Comment gérer l'eau comme une ressource rare et stratégique ?
- Quelle adaptation de l'activité touristique à l'heure du dérèglement climatique ?
- Comment mieux habiter demain et réduire l'impact environnemental de nos logements ?
- Comment repenser les mobilités du quotidien dans une logique de transition écologique ?
- Quelle forêt demain dans les Vosges ?

DÉFI 3

LA SOLIDARITÉ DE DEMAIN

© Cedric Jacquot

3 QUESTIONS À...
Denis Vallance
Ancien directeur général des services des collectivités territoriales, directeur de l'entreprise Territoires Citoyens Conseils.

V. Mag : Pour vous, solidarité et développement sont indissociables. Pouvez-vous en dire davantage ?

Denis Vallance :
Les solidarités sont un ingrédient indispensable pour le développement d'un territoire, dans ses dimensions économiques, démocratiques, écologiques... Il n'y a pas de développement économique durable en l'absence de solidarité. On ne peut se tourner valablement vers l'avenir que lorsque les besoins primaires sont assurés.

V. Mag : Pour vous, solidarités institutionnelles et personnelles vont de pair ?

D.V. Il existe deux types de solidarités : les solidarités institutionnelles et les solidarités associatives. Ces dernières sont indispensables mais elles nécessitent pour réussir de rencontrer des dynamiques positives fondées sur le respect et la considération de l'autre, la valorisation des compétences et des capacités dans les organisations, les entreprises et chez les citoyens.

Si ce terreau est absent, les solidarités institutionnelles qui sont très spécifiques (RSA, aide au handicap...) ne seront que mécaniques, sans rebond des personnes concernées.

V. Mag : Quelle devrait être la principale évolution à construire pour 2030 ?

D.V. Il faut développer une approche plus transversale de la personne et de sa famille, pour accompagner, quand cela s'avère nécessaire, un projet de vie, là où nous avons plutôt mis en place des outils très spécialisés pour chaque situation immédiate ou accident de la vie. Est-ce que le rôle des institutions est toujours de faire ou de permettre de faire ? Est-ce que l'enjeu n'est pas, demain, de donner la capacité de faire aux personnes accompagnées et à leur entourage ? Nous sommes et serons tous à un moment donné, fragiles, en difficulté, en besoin d'accompagnement. Nous avons besoin de retrouver des capacités d'accompagnement : c'est le métier de certains (les travailleurs sociaux) mais ils ne font rien s'ils ne trouvent pas le relais d'accompagnateurs du quotidien, les « personnes qui comptent » pour la personne aidée et qui ont sa confiance.
Dans le cadre des travaux sur le défi « Solidarités », le diagnostic est partagé : dans les points majeurs, on note dans les Vosges, comme ailleurs, une progression des difficultés économiques souvent renforcée par les distances.
Le vieillissement et la dépendance sont des changements que l'on peut anticiper (+60 % de plus de 65 ans dans les 20 prochaines années). Les politiques devront être adaptées en conséquence.
Par ailleurs, les dynamiques dans certains territoires sont préoccupantes : départ des jeunes, difficulté d'accès à certains soins (médecine spécialisée), montée des addictions et des comportements à risques, dissolution des liens sociaux et progression de la solitude. Cela nécessitera des actions qui ne relèvent pas uniquement de la solidarité.

VOSGES 2030 "ON EN PARLE"

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

- Comment développer des lieux « supports de liens sociaux » là où ils manquent ? Comment réinventer les places de village, les cafés, les services au public dans une société où le numérique est de plus en plus présent ?
- Comment associer davantage les entreprises aux enjeux du lien social ? Comment favoriser l'économie sociale et solidaire et les nouvelles formes d'entreprises ?
- Comment permettre la reconnaissance de l'utilité sociale de chacun, aidant, intervenant... dans une société où les besoins d'accompagnement seront croissants et concerneront chaque citoyen ?
- Quelles solutions pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, souvent mal connus ?
- Quelles solutions adaptées pour les personnes dépendantes et le grand âge, qui ne soit pas uniquement en centres spécialisés ?
- Comment réduire les fractures dans les apprentissages : apprentissages des fondamentaux (lire, écrire, compter), illectronisme ?
- Comment décloisonner nos politiques publiques de solidarité dans une logique de parcours de vie ?

DÉFI 4

L'ORGANISATION ET LES DYNAMIQUES DE TERRITOIRE

Le développement d'un territoire repose sur sa capacité à se mobiliser et à s'organiser, mais également à s'inscrire dans une logique de synergie et de coopération avec les territoires voisins. Dans cette perspective, il est nécessaire de penser l'avenir des Vosges en tenant compte de la proximité de grands pôles urbains comme les métropoles de Nancy et Strasbourg par exemple, des dynamiques régionales, voire dans certains domaines, de l'influence de l'Allemagne et de la Suisse.

La place des Vosges dans cet ensemble et le rôle qu'elles peuvent y jouer repose également sur la capacité des acteurs de notre territoire (collectivités, acteurs économiques et institutionnels) à se fédérer et s'organiser pour porter et mettre en œuvre une stratégie commune de développement. Que ce soit pour porter la voix et les intérêts des Vosges à l'extérieur du département, mais aussi œuvrer concrètement pour rendre notre territoire attractif et proposer à tous ses habitants la meilleure qualité de vie possible. Dans le cadre de ce défi, de grands enjeux tels que le maillage des services publics ou la valorisation de la ruralité seront traités.

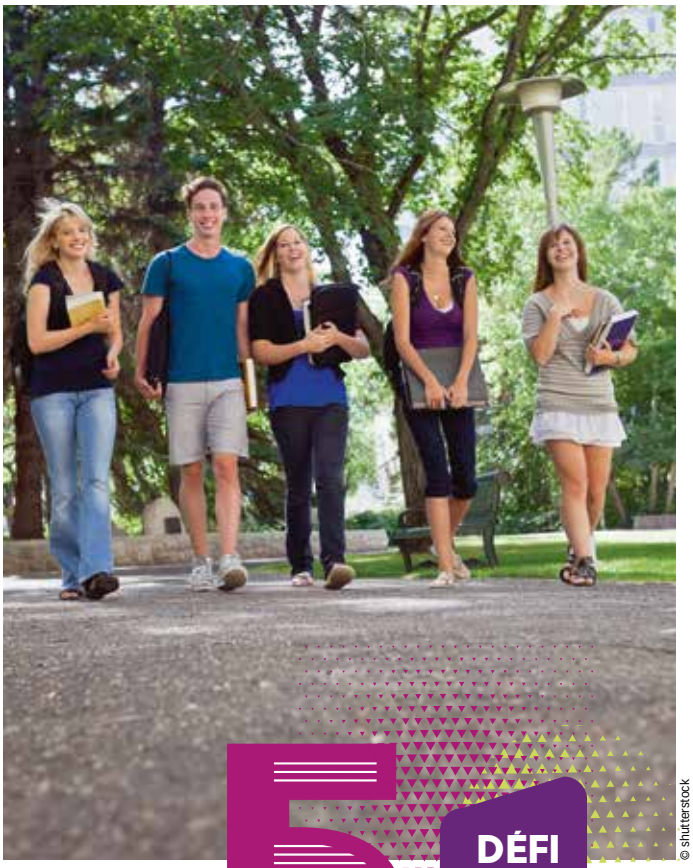

© shutterstock

DÉFI 5

LA JEUNESSE

Forces vives des «Vosges de 2030», les aspirations et besoins de nos jeunes concitoyens sont au cœur des réflexions. Mais au-delà des attentes spécifiques des jeunes Vosgiens, c'est toute la problématique de l'attractivité et du rayonnement de notre département qui sera évoquée. Il s'agira notamment de s'interroger sur les conditions à réunir pour faire des Vosges un territoire attractif. Les questions de la formation et de l'adaptation du système éducatif aux besoins de demain seront nécessairement abordées. Tout comme celles de la place des jeunes dans la société, ou des mobilités pour permettre de se former, de travailler, de se divertir et de s'épanouir dans le département.

En savoir +
www.vosges.fr/cap2030

MAISONS FAMILIALES ET RURALES

Les MFR proposent des formations en alternance de la 4e au BTS. Un concept différent à découvrir.

© MFR

Il n'est souvent pas facile pour un collégien de trouver sa voie parmi un labyrinthe d'offres d'orientation. Le saviez-vous ? Parmi les solutions, il existe les Maisons familiales et rurales, plus communément intitulées MFR.
Le réseau MFR des Vosges et de la Haute-Marne comprend huit établissements de formation en alternance, accueillant chaque année plus d'un millier d'élèves, de la 4e au BTS en passant par le CAP et le baccalauréat professionnel.
Régies par une association de loi 1901 composée de parents d'élèves et de professionnels, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, les MFR dispensent un enseignement dans les filières agricoles, mais aussi le service aux personnes, l'environnement ou encore l'hôtellerie-restauration.
Au-delà de l'apprentissage d'un métier, une Maison familiale et rurale concourt plus largement à l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle et favorise le développement durable du territoire où elle est implantée. Ici, les établissements sont à taille humaine. Les jeunes contribuent à la bonne tenue de leur école : ménage, service à table, vaisselle… Une manière de les responsabiliser et de les encourager à respecter le travail de l'autre. Et puis la vie à la MFR, c'est aussi la vie en internat, et de véritables moments de partage avec les formateurs qui participent aux veillées et aux moments de détente !

Fonctionnement gagnant–gagnant
Guillaume Goeusse, directeur de la Fédération MFR des Territoires Haut-Marnais et Vosgiens, explique : *« Les élèves passent la moitié du temps à l'école et l'autre moitié en stage. Toutes les deux semaines, ils mettent en pratique ce qu'ils apprennent en cours. Et inversement, les formateurs approfondissent les notions vues avec les maîtres de stage ou d'apprentissage. »* Dans les Vosges, les six MFR sont situées à Bulgnéville, Gugnécourt, Hadol, Ramonchamp, Saint-Dié-des-Vosges et Saulxures-sur-Moselotte. Elles offrent une palette variée de formations diplômantes : activités hippiques, agriculture et élevage, commerce et vente, services aux personnes et aux territoires, hôtellerie-restauration, nature et paysage.

Prendre le temps de choisir
Les classes de 4e et 3e de préapprentissage proposent aux collégiens de découvrir la réalité du métier qui leur fait envie au travers de stages dès l'âge de 14 ans. *« Si cette expérience confirme ses attentes, le jeune pourra enchaîner sur un CAP »*, indique Jean-Paul Miclo, président de la Fédération MFR des territoires haut-marnais et vosgiens.

Pour les adultes aussi
Certains établissements accueillent également des adultes dans le cadre de la formation continue, ce toujours par alternance aussi.

En savoir +
http://mfr-vosges-hautemarne.fr

Donnez de la voix pour une bonne cause

Chacun connaît l'importance du don du sang ou du don d'organes. Savez-vous que donner sa voix peut être aussi un geste de solidarité ?

L'association du Don de la voix recherche activement des bénévoles. Fondée en 1982 sous l'impulsion du Lion's Club d'Épinal, elle s'adresse à toutes les personnes souffrant de déficience visuelle partielle ou totale, résidant dans l'agglomération spinalienne et ses environs, dans la limite du département.

L'association, entièrement composée de personnes volontaires, propose le prêt gracieux de livres audio, un loisir adapté aux personnes malvoyantes pour les aider à rompre leur isolement et à retrouver le plaisir de la lecture. Les ouvrages sont disponibles en cassettes, CD et MP3. Envie de donner un peu de temps et de la voix ? Devenez audio-lecteur ! Les nouvelles voix sont attendues avec impatience !

En savoir +
03 29 34 70 58
https://dondelavoix.wixsite.com/dondelavoix/organisation
dondelavoix@orange.fr

Laissez parler les images

Depuis le 21 octobre dernier, le Conseil départemental accueille les peintures de Setou. L'artiste plasticienne romarimontaine est la première des quatre artistes vosgiens qui vont ainsi se succéder tout au long de l'année à l'Hôtel du Département.

Ouvertes au grand public, ces expositions sont le résultat d'un appel à projets annuel lancé par le Conseil départemental afin de faire découvrir des artistes plasticiens vosgiens. Chacune sera visible durant une période variant entre trois et quatre mois.

Setou : la force vitale

Jusqu'au 7 février, Setou, première sélectionnée, expose donc quelques-unes de ses dernières productions picturales réalisées dans les Vosges, terre de ses origines où elle réside à nouveau après un long parcours au Sénégal…

À travers une démarche créative originale, forte et mature, sa peinture énergique et colorée donne force et vitalité à l'œuvre. Fruit d'un métissage culturel assumé, la vision picturale de Setou nous ouvre les portes d'un univers onirique et sensible…

L'argentique inspiré

Une ambiance radicalement différente vous attend à compter de février avec la plasticienne photographe Tiphaine Gondouin qui accrochera ses photographies argentiques. C'est dans son atelier situé à Contrexéville où elle réalise elle-même toutes les étapes de la création photographique, de la prise de vue jusqu'au développement, que l'artiste, par ailleurs docteur en arts visuels, questionne inlassablement le rapport qui se noue entre l'appareil photographique et la pratique artistique…
Résultat : une œuvre riche, à la fois mystérieuse et profondément sensible.

C'EST DIT…

François Vannson,
Président du Conseil départemental

**"La culture, ce n'est pas seulement des musées et des manifestations, c'est aussi des esprits créatifs, des artistes qu'il est important de soutenir et de mettre en avant.
C'est notamment pour cette raison que le Département offre aux artistes vosgiens la possibilité d'exposer leurs œuvres au sein de l'espace d'accueil de l'Hôtel du Département."**

PRATIQUE

- **Setou** « Laissez parler les images » visible jusqu'au 7 février

En 2020 se succèderont

- **Tiphaine Gondouin** : photographies argentiques
- **Annie Tremsal** : travail pictural/techniques mixtes
- **Jackal** : travail photographique noir et blanc autour de l'humain.

Conseil départemental des Vosges
8, rue de la Préfecture à Épinal
Entrée libre du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30

En savoir +
vosgesmag.fr

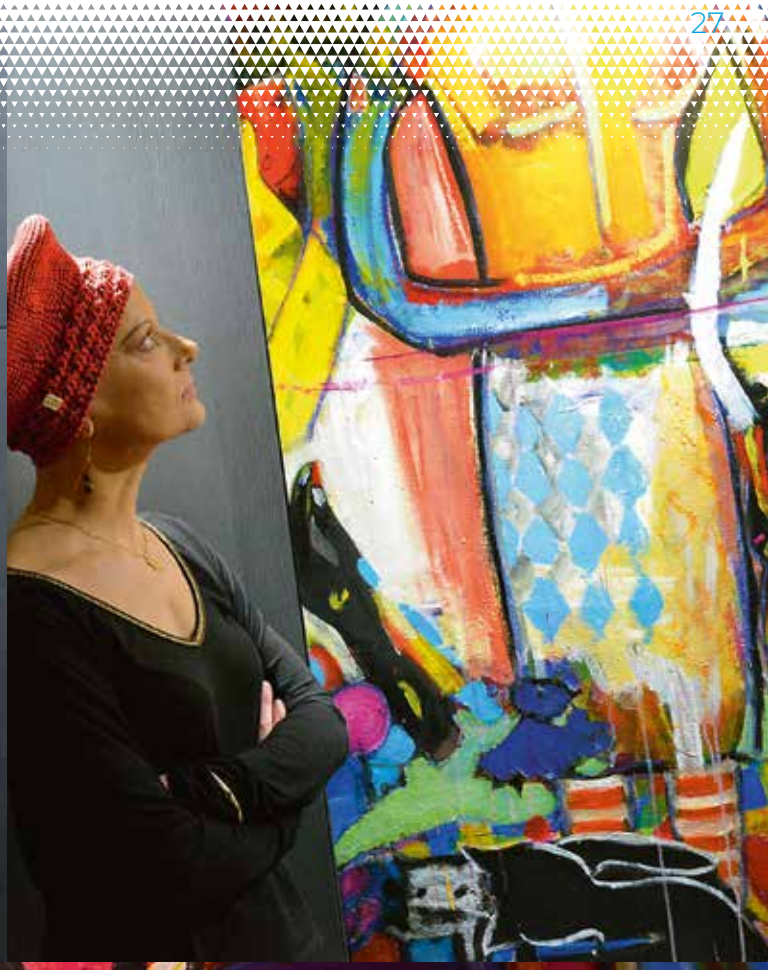

CLÉMENCE BERETTA
EN ROUTE POUR LES J.O.

À 21 ans, Clémence Beretta atteint les sommets de l'athlétisme mondial. Elle prépare soigneusement sa sélection pour les prochains Jeux olympiques, qui se dérouleront au Japon du 24 juillet au 9 août prochains.

Dix médailles nationales, sept sélections en équipe de France et quatre records de France en marche athlétique, sa spécialité, Clémence Beretta affiche un palmarès très prometteur à l'approche de l'échéance olympique. Une ultime étape reste à franchir, celle de la sélection début 2020…

Pour Clémence, tout a commencé à l'âge de 10 ans lorsqu'elle découvre l'athlétisme en s'inscrivant à l'ASRHV de Remiremont : « *Après m'être essayé à d'autres disciplines sportives, je n'ai plus eu d'hésitation ! J'ai débuté la compétition deux ans plus tard. J'avais un profil d'endurance, préférant la longue distance au sprint.* » Une fibre sportive que Clémence Beretta tient sans doute de Pierre, son père qui « *a voué sa vie au sport* ».

« *Avant de présider le Club romarimontain, il a été un très bon athlète et j'espère être sa relève !* », explique Clémence une pointe d'émotion dans ses yeux bleus.

Restée fidèle à son club d'origine, devenu membre de l'Athletic Vosges Entente Clubs, Clémence peut compter sur ses soutiens dont le cercle ne cesse de s'agrandir : sa famille et ses amis bien sûr, mais également de nombreux anonymes. « *C'est un pilier essentiel à ma réussite !* », souligne la jeune femme.

> *« La préparation mentale est très importante dans les sports d'endurance et je compte sur ce point fort ! »*

Les Jeux olympiques en ligne de mire

« *C'est peu à peu que le projet d'une participation aux Jeux olympiques de Tokyo s'est imposé. En 2015, j'ai intégré une structure nationale, le Pôle Marche Athlétique de Nancy. Ce qui m'a donné l'opportunité de m'améliorer très rapidement jusqu'au niveau international. Cinq saisons plus tard, me voilà à un tournant décisif qui a été fixé en accord avec mon coach* », précise Clémence qui doit alors aménager son planning de travail. Elle doit aussi trouver les financements nécessaires à ses stages de préparation, dont un en altitude en Afrique du Sud. « *J'ai été contrainte de faire appel à la générosité locale. Grâce à une cagnotte en ligne, à une bourse athlète champion et à une bourse Cap JO du Conseil départemental, d'un montant total de 2 000 €, j'ai eu la chance de réunir les fonds nécessaires.* »

Une préparation intensive

Le programme de préparation est intense. Pour être sélectionnée, Clémence Beretta devra impérativement atteindre les minimas olympiques exigés durant l'une de ses prochaines compétitions prévues entre février et mai 2020. « *Les distances olympiques en marche athlétique sont le 20 km et le 50 km. Je réalise actuellement les 20 km, ma distance reine, en 1 heure 34. Je dois gagner encore 3 minutes pour une sélection à Tokyo. Je suis ultra compétitive, j'ai le goût de l'effort et du dépassement de soi* », conclut Clémence, plus déterminée que jamais ! C'est aussi le vœu de tous les Vosgiens !

Les Vosges, Terre de Jeux 2024

Le Conseil départemental est la première collectivité des Vosges a avoir candidaté au label « Terre de Jeux 2024 ». Sous son impulsion, plusieurs autres lui ont emboîté le pas et ont rejoint le mouvement. « Paris 2024 », présidé par Tony Estanguet, a lancé le label « Terre de Jeux 2024 » afin d'engager tous les territoires autour de la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques. Faire participer le plus grand nombre aux festivités et événements partout en France, mettre davantage de sport dans le quotidien des Français, changer le regard sur le handicap et surtout faire de ces Jeux olympiques et paralympiques une vitrine exceptionnelle pour développer l'attractivité des territoires, tels sont les objectifs de ce grand projet inédit. Pour que partout en France souffle l'esprit de l'olympisme, les collectivités labellisées s'engagent à organiser des manifestations autour des Jeux, mettre en œuvre des programmes pour valoriser le sport, accompagner des athlètes locaux et investir dans les infrastructures. La dynamique ainsi créée a pour ambition de se poursuivre au-delà des Jeux.

PARIS 2024

à lire...

— POLICIER —

IL N'ÉTAIT PAS QU'UNE FOIS...

par Nathalie Rouyer

Ed. Rebelyne - 22 €

Alors que Jolaine Marchal participe à un séminaire sur les nouvelles méthodes de profilage à Melun, une collègue gendarme, le lieutenant Pastel, archiviste à Paris, lui confie un dossier non élucidé, qu'elle a intitulé : « Le petit chaperon rouge ». Jolaine l'étudie et comprend qu'il faudrait rouvrir l'enquête. Impossible pour le moment car elle n'occupe aucun poste précis, elle assure des stages de formation en profilage auprès de jeunes recrues et doit, prochainement, se rendre en Lorraine. Elle décide pourtant de reprendre les recherches et fait appel à Stanislas Vadovski, son ancien équipier. De retour chez ses parents, dans les Vosges, elle reçoit les détails d'un crime qui lui rappellent étrangement un autre conte de Charles Perrault...Serait-elle sur les traces d'un serial killer pyromane, amateur de contes ?

Ce roman policier est la 2e enquête de la Vosgienne Jolaine Marchal.

— BEAU LIVRE —

LA PANTHÈRE DES NEIGES

par Sylvain Tesson
Prix Renaudot 2019

Ed. Gallimard – 18 €

En 2018, Sylvain Tesson est invité par le photographe animalier vosgien Vincent Munier à observer aux confins du Tibet les derniers spécimens de la panthère des neiges. Ces animaux discrets et très craintifs vivent sur un gigantesque plateau culminant à 5 000 m d'altitude, le Changtang. (...) Dans ce sanctuaire naturel totalement inhospitalier pour l'homme, le félin a trouvé les moyens de sa survie et de sa tranquillité. (...).

L'auteur entrecroise habilement le récit d'une aventure exceptionnelle avec des réflexions d'une pertinence remarquable sur les conséquences désastreuses de l'activité humaine envers le règne animal.

Sylvain Tesson nous entraîne dans cette aventure singulière où l'on s'intéresse autant à l'art de l'affût animalier qu'à la spiritualité asiatique...

— BD —

LES VOSGES TERRE D'HISTOIRE

par Bertrand Munier et Didier Pagot

48 pages couleurs - Couverture cartonnée
Format 22,5 x 31,5 cm - Prix : 16,90 €

L'écrivain Bertrand Munier et le dessinateur Didier Pagot se sont associés pour présenter la première bande dessinée historique sur les Vosges. Avec comme guide un adolescent de 14 ans dénommé « Le Petit Jolo », le lecteur traverse les siècles de la plaine à la montagne.

À la fois ludique et didactique, cette BD est publiée aux Éditions du Signe.

— FANTASTIQUE —

LE CERCLE DES DRAGONS

par Alain Bérard

Ed. Spinelle – 18 €

Thorn est le seul survivant de son village, massacré par des guerriers noirs montés sur des dragons. Il n'a qu'une idée en tête, venger les siens. Thorn s'allie à Tiloba la sorcière qui possède une carte indiquant la route de Caer Roc, d'où proviennent les dragons. Thorn est en possession d'un talisman. Il apprendra à Caer Roc qu'il s'agit de la clé qui permet de fermer la porte du monde des dragons. Le chemin pour y arriver est périlleux. Thorn, fait prisonnier, est transporté dans le monde des dragons. Évadé, il apprendra que tous les dragons ne sont pas mauvais, s'alliera avec eux pour reconquérir Caer Roc (...). Avec ce dernier ouvrage, l'auteur vosgien signe un nouveau roman puissant, empreint de magie, d'amour et d'aventures.

QUAND MURMURENT LES OMBRES

par Juliette V. Martin

Ed. Parfum de Nuit – 12 €
www.parfumdenuitmultimedia.com

Lorsqu'on croise Agathe, on murmure des incantations, on se cramponne aux amulettes. Dans ses yeux, nombre de personnes ont cru voir des flammes. Les ténèbres qui l'entourent semblent fredonner des paroles qu'elle seule peut entendre. En ce XIXe siècle, pour se protéger du mal, on cloue des chouettes aux portes et on brûle de la sauge. Quel est ce secret, cette honte que tente de cacher son père, esseulé dans son manoir, tandis que sa mère la fuit comme la peste ? Quelle ombre plane au-dessus de la jeune Agathe ?

À LIRE

— ÉDUCATIF JEUNESSE —

SAUTE CRAPAUD

par Muriele Charlet-Dreyfus, illustrations de Marie Quentrec

Certains matins, on resterait bien au lit au lieu d'aller à l'école. Justement, aujourd'hui le réveil n'a pas sonné. Le soleil ne s'est pas levé. Tout va de travers ! Et comme la journée n'est pas finie, les surprises non plus !

LES CHAUSSETTES CÉLIBATAIRES

par Muriele Charlet-Dreyfus, illustrations de Marie Quentrec

Léon est un enfant parfait… Avec plein de petits défauts. Il ne range jamais ses vêtements. Ses chaussettes deviennent orphelines, au grand désespoir de sa mère. Mais Léon a beaucoup d'imagination ! Il a une idée géniale pour que les chaussettes célibataires continuent à vivre de grandes aventures !

Deux petits livres édités par Le crayon à roulette - 8 € (l'un)

— CONTE —

LE PETIT SEAU BLEU

par Micheline Faliguerho, illustrations de Delphine Franzoïa

Ed. MK67 de Michel Kieffer. Ce livre est assorti d'un kamishibaï – 12 €

À partir de 3 ans

Rose, petite fille créole de la Guadeloupe aime son chat, Mitsou, son cheval Yogo, les fleurs de son jardin, les animaux sauvages. Elle prend son petit seau bleu et part se promener dans la forêt tropicale. Mais qu'y a-t-il dans ce petit seau bleu ? Cette belle histoire a été imaginée à partir de 6 mots choisis par des enfants de la grande section de la maternelle de Sapois.

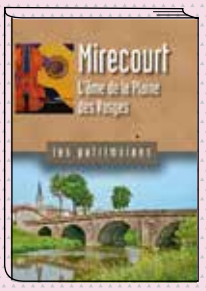

— PATRIMOINE —

MIRECOURT, L'ÂME DE LA PLAINE DES VOSGES

Ed. Le Républicain lorrain – 8,50 €

Située au sud de la Lorraine, dans un passage naturel vers la Bourgogne et la Franche-Comté, mais bien ancrée dans un fertile territoire agricole, Mirecourt s'est développée grâce au dynamisme de ses marchands et aux savoir-faire de ses artisans. Le riche patrimoine architectural qu'ils ont cédé ne se laisse pas découvrir au premier coup d'œil. Ce livret retrace l'histoire de la ville en la jalonnant de repères pour le visiteur curieux de la découvrir. Une large part est consacrée à la lutherie, métier d'art qui fait la renommée internationale de la cité.

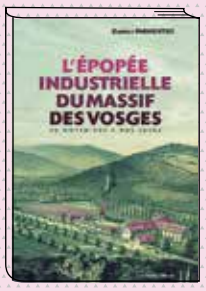

— HISTOIRE —

L'ÉPOPÉE INDUSTRIELLE DU MASSIF DES VOSGES

Dix siècles d'histoire d'une montagne dynamique !

par Damien Parmentier

Ed. La nuée bleue – 25 €

Le massif des Vosges a été, sur ses deux versants, le théâtre d'une formidable aventure industrielle. Née au XIIIe siècle avec les moulins et l'exploitation minière, cette industrialisation a été possible grâce à l'abondance de ressources comme l'eau, le bois, mais aussi aux hommes. Au XVIIIe siècle, les premières manufactures s'installent et des capitaux considérables y sont investis. Après 1820, avec l'arrivée du chemin de fer puis l'électrification, le massif des Vosges connaît un développement économique sans précédent jusqu'à la fin des années 1960 (…). Puis on assiste au déclin : les investissements manquent, les mouvements sociaux grondent, l'industrie se réorganise au niveau mondial. Mais, grâce aux efforts de réindustrialisation et de diversification des années 1980-2000, ce massif reste aujourd'hui le plus peuplé et le plus industrialisé de France et compte de très belles entreprises et des secteurs dynamiques comme la papeterie, le bois, la métallurgie, la plasturgie ou l'agroalimentaire.

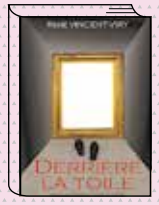

— ROMAN —

DERRIÈRE LA TOILE

par René Vincent-Viry

Ed. Pages du Monde – 19 €

Peindre un sujet pendant des mois pour tenter de retrouver sur la toile un amour perdu. Persévérer jusqu'à la déchirure et se retrouver dans la toile auprès de personnages célèbres venus d'un autre temps. Dans cet espace intemporel, le peintre Frédéric Vendel va se lier d'amitié avec ses compagnons d'infortune. Il fera découvrir à ces artistes les surprenants moyens de communication du XXIe siècle et la manière dont leurs œuvres sont interprétées. Ces découvertes provoqueront de vifs échanges entre les protagonistes et dévoileront des comportements inattendus. Un roman inspiré signé par un artiste peintre, metteur en scène et auteur vosgien aux multiples talents.

— POLICIER FANTASTIQUE —

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER FRUNCH

par Patrick Bourgeois

Ed. Parfum de Nuit – 20 €
www.parfumdenuitmultimedia.com

Comment Frunch peut-il devenir Herlock Frunch, un enquêteur hors pair, et résoudre des meurtres à 100 ans d'écart de son siècle en complémentarité avec ceux que côtoie son adjoint, Billy, dans le sien ? Une folle aventure qui mettra Billy, Garzel et même Élisabeth, dans une situation peu commune où tous les faits sont incompréhensibles, mais pour un autre… élémentaires !

7 idées SORTIES

Junges Mozart Orchester

Dimanche 12 janvier, 16 h

Le traditionnel concert du Nouvel an des Concerts classiques d'Épinal vous fera voyager cette année de Vienne à Saint-Pétersbourg. *Au programme :* Œuvres de Johann Strauss, Franz Lehar, Piotr Tchaïkovski, Antonin Dvorak interprétées par le jeune soliste russe Lev Sivkov et l'Orchestre Mozart des jeunes placés sous la direction d'Olivier Hasenzahl.

Rotonde de Capavenir Vosges

En savoir +

Locations en ligne sur www.sortirepinal.fr, par téléphone au 03 29 82 53 32, à l'Office de tourisme d'Épinal ou sur place le jour du concert ½ heure avant le spectacle. Programme complet des concerts jusqu'au 16 mai sur www.concerts-classiques-epinal.com

6 La Nuit de la lecture

Lire le futur et réviser ses classiques

Samedi 18 janvier

Cette 4e édition ouverte aux petits et aux grands met à l'honneur la science-fiction. Tandis que les petits de 3 à 6 ans ont rendez-vous avec Amélie Armao et ses histoires fantastiques venues de lointaines galaxies, le public familial et adulte est invité à des lectures et découvertes d'extraits de romans de science-fiction et d'anticipation, classiques et récents, à des jeux et des animations en compagnie de la librairie Au Moulin des lettres.

AU MUDAAC à Épinal

17 h 30-18 h : très jeune public

20 h-22 h : public familial et adulte

Entrée libre sans réservation dans la limite des places disponibles.

mudaac.vosges.fr

5 Fantastic' Art

27e édition du festival international du film fantastique

29 janvier – 2 février

Grands frissons et sueurs froides garantis pour cette nouvelle édition du Festival de Gérardmer....

En présence de personnalités du 7e art, les projections de films en compétition et hors compétition, longs et courts métrages, films d'animation vont se succéder durant 4 jours.

En savoir +

Suivez l'actualité du Festival international du film fantastique de Gérardmer @fantastic_arts @lpscinema #Gérardmer2020 www.festival-gerardmer.com

4 Dimanche mon patrimoine

Une invitation à un voyage dans le temps

Dimanche 9 février, de 14 h à 18 h

Ce dimanche dédié à la représentation de Plombières-les-Bains à la fin du XIXe et au début du XXe siècle sera ponctué de visites flash de l'exposition-dossier assurées par Sandrine Doré, chargée des collections du musée Louis Français à Plombières-les-Bains et Gaëlle Bigoni chargée des collections d'art graphiques du MUDAAC.

AU MUDAAC à Épinal

Entrée libre sans réservation dans la limite des places disponibles.

APPEL À CONTRIBUTION. Les mouvements de population, migrations, émigrations, sont au cœur de la prochaine exposition des Archives départementales ! Elles sont à la recherche de témoignages anciens racontant l'histoire de personnes qui pourraient avoir voyagé soit pour s'installer dans les Vosges, soit pour partir s'installer ailleurs. Les documents peuvent prendre la forme de correspondances, de photographies, de malles de voyage, d'objets souvenirs du pays d'origine, de papiers administratifs, de carnets de notes ou de dessins, de cartes postales...

Pour toute demande de renseignements, contacter Delphine Souvay au 03 29 81 80 70 ou sur vosges-archives@vosges.fr

Week-end de l'art contemporain

Samedi 14 et dimanche 15 mars
14 h–18 h – Performance le dimanche à 16 h

À l'occasion du week-end de l'art contemporain Grand Est, le MUDAAC propose une programmation particulière pour aller à la rencontre des grandes avant-gardes qui ont fait l'art contemporain et de la création plus actuelle avec des jeunes artistes.

Cette année, carte blanche est donnée aux « Trotteuses », un duo de plasticiennes constitué d'Anne Moirier et Aurélie Pertusot.

Au MUDAAC à Épinal
Entrée libre sans réservation dans la limite des places disponibles.

3

1

Natur'images

Mésange bleue © H. Jacqmin

Samedi 4 et dimanche 5 avril

Le Festival 14e édition du genre voit grand ! Avec les photographies d'arbres remarquables de 4 m de haut, exposées par **Pascal Bourguignon** dans l'église du village aux côtés des plus beaux chênes de France d'**Emmanuel Boitier** et des vues plus abstraites de **Kristel Schneider**, **Bruno Schultz** et **Éric Mary**. La panthère des neiges photographiée par **Frédéric Larrey**, sur les hauts plateaux du Tibet sera l'autre vedette de ce festival qui propose au total 27 expositions photographiques, conférence, projections en haute définition. « Quizz sonore », initiation à la photographie animalière, spectacle, stands de produits locaux et de matériel photographique, découverte des oiseaux lors de sorties sur le terrain complètent ce week-end 100 % nature.

Maison de la Nature de Tignécourt
Soirée d'ouverture vendredi 3 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Passavant-La-Rochère (70) avec plusieurs projections en haute définition et stéréo, sur écran géant.
Entrée gratuite.

En savoir +
Programme complet sur www.festival-naturimages.com

2

Zinc Grenadine

17e édition

Les 3, 4 et 5 avril

20 auteurs et illustrateurs en dédicace et trois maisons d'éditions invitées sous le grand chapiteau dans un décor de rêve. Tout autour, dans le campement nomade, spectacle vivant, histoires lues ou contées, musique, ateliers de création, jeux. Brochettes de bonbons, tartines, crêpes et grenadine à gogo !

Entrée gratuite, libre et obligatoire !

Au Port d'Épinal
Vendredi 3 avril à 18 h 30 (inauguration)
Samedi 4 avril : de 9 h 30 aux dernières notes de musique
Dimanche 5 avril de 10 h à 18h

QU'EST-CE QU'ON MANGE ?

Les animations se poursuivent autour de l'exposition « Qu'est-ce qu'on mange ? » à voir aux Archives départementales jusqu'au 20 mars.

Des visites guidées gratuites :
les mercredi 5 février de 17 h à 18 h et jeudi 5 mars de 18 h à 19 h.
Inscriptions conseillées.

Des conférences (entrée libre) :
- « Nos fromages vosgiens : petite histoire de la filière fromagère dans les Vosges » par Philippe Alexandre : jeudi 30 janvier de 18 h à 19 h
- « Le pain, nourriture essentielle ? » par Jean-Marie Lambert : jeudi 20 février de 18 h à 19 h
- « Les nouveaux enjeux de la restauration scolaire » par Jean-Christophe Froment : mercredi 11 mars de 18 h à 19 h

Des ateliers artistiques (gratuits sur réservation)
- Pour les enfants : « Saynètes » le mercredi 29 février (14 h–17 h)
- Pour les adultes : « Carnet de voyages intérieurs » le vendredi 21 février (14 h–17 h)

Tous les détails sur www.archives.vosges.fr
Tél. : 03 29 81 80 70

TOUTES LES DATES À RETROUVER SUR :
sortir.vosges.fr

Une recette de **Jean-Luc Claude**, Chef de cuisine au collège Charlet de Remiremont

TOURTE BRIOCHÉE À LA VOSGIENNE

Chinois vosgien

Ingrédients pour 6 à 8 personnes

- 400 g de farine
- 4 œufs
- 20 g de levure de boulanger
- 200 g de beurre
- 8 g de sel
- une c. à soupe de lait tiède

1. *La pâte à brioche*

La préparation

Dans la cuve du batteur mélangez les œufs, la farine, le sel, la levure délayée dans le lait tiède, puis ajoutez le beurre. Mélangez jusqu'à ce que la pâte se décolle de la cuve ; laissez monter la pâte à température ambiante.

Les ingrédients

- 200 g de munster cru
- 200 g de lardons fumés
- 25 cl de crème fraîche
- 3 jaunes d'œufs
- du sel et du poivre

2. *L'appareil à garnir*

La préparation de l'appareil

Mixez le munster, la crème fraîche, les jaunes d'œufs, salez (légèrement), poivrez.

3. *Montage de la tourte*

Abaissez une partie de la pâte en forme de cercle d'une épaisseur de 1 cm environ moulée dans une tourtière de 26 cm de diamètre. Puis abaissez le reste de la pâte en rectangle d'une épaisseur de 1 cm également, étalez l'appareil sur cette abaisse et dispersez les lardons préalablement sautés. Roulez cette abaisse en boudin, puis coupez des tronçons de 2 cm d'épaisseur et disposez-les sur la pâte mise en tourtière.Laissez monter la pâte à température ambiante. Enfournez et cuisez à 170°C pendant 30 minutes.

“Une recette de ma création pour une cuisine locale bien de chez nous. Peut être servie en apéritif ou en plat avec une salade verte.”

TROUVEZ LE MOT *mystère*

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

1. Qui a fêté ses 40 ans ?

2. Sur quel salon parisien les Vosges seront-elles présentes ?

3. Quel est le nom de cette plante rare et précieuse replantée cet automne du côté de Xonrupt-Longemer ?

4. C'est l'une des entreprises qui voit son avenir en Vosges.

5. Cette artiste expose actuellement à l'Hôtel du Département. Quel est son nom ?

6. Comment se nomme l'athlète vosgienne qui s'entraîne actuellement en vue des prochains J.O. ?

7. Ce soliste russe se produira à la Rotonde de Capavenir Vosges

8. Ce photographe exposera à Tignécourt

9. Quel est l'animal « héros » du Prix Renaudot 2019 ?

10. C'est l'un des défis que les Vosges vont devoir relever d'ici 2030

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE
KRISIS est son œuvre

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre avant le 31 janvier à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil départemental *des Vosges, Direction de la Communication 8, rue de la Préfecture 88088 Épinal cedex 9* en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.
La 1ère bonne réponse tirée au sort gagnera un tablier « Je Vois la vie en Vosges » d'une valeur de 59 €, les 5 suivantes un abonnement d'un an à la revue *Montagne des Vosges* d'une valeur de 25 €, les trois bonnes réponses suivantes un T shirt « Je Vois la vie en Vosges » d'une valeur de 20 € et les 6 dernières le livre *Les hautes-Chaumes des Vosges* par Pierre Boyé d'une valeur de 20 €.
Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent *Vosges Mag* dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).
Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, à Épinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture – 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet **www.vosges.fr** et sur **www.lexhuiss.fr**
Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre…

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 6 de *Vosges Mag* était LES COLLÉGIADES DES GOURMETS. À l'issue du tirage au sort effectué le 12 novembre par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Épinal parmi les 256 bonnes réponses reçues, ils ont gagné :

Un livre *Zoom sur le siège de Liffol-le Grand* d'une valeur de 29 € :
Michel BODEZ (BONVILLET)
Bernadette DIDIER-LAURENT (LE SYNDICAT)
Odile GERARD (LA BRESSE
Marie-Christine SAEZ MANZANARES (SAINT-DIE-DES-VOSGES)
Marie-Hélène DETOMA (PALLEGNEY).

Un abonnement d'un an à *Montagne des Vosges* :
Édith JEANNOE (NEUFCHATEAU)
Emmanuelle VERCELOT(GOLBEY)
Marie-Hélène HENRIOT (CONTREXEVILLE)
Josette MEON (SANDAUCOURT)
Annie DUGRAVOT (HAREVILLE-SOUS- MONTFORT).

Un parapluie « Je Vois la Vie en Vosges » :
Danielle POIGNANT (SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE).

Un calepin et un stylo :
Claudine LAMBOT (BASSE-SUR-LE RUPT)
Robert FLEURANCE (VAGNEY)
Charline KAYSER (CONTREXEVILLE)
Philippe DIVOUX (CHANTRAINE).
Bravo à tous !

archives.vosges.fr

RETOUR VERS LES DONNÉES

MENEZ L'ENQUÊTE AUX ARCHIVES

ESCAPE GAME

©CD88 / DICOM / INSOR / TT

25 ET 26 JANVIER 2020

DE **14H** À **17H***

* Dernières entrées

Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.
Dans le cadre de l'opération **Futur Antérieur** du MUDAAC et des Archives départementales.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

Renseignements auprès des Archives départementales des Vosges
Téléphone 03 29 81 80 70 - 4 avenue Pierre-Blanck 88000 Épinal
@Archives88 / @archivesvosges

LA VIE EN VOSGES le Département

BOSSETVOUS.FR

BOSS & VOUS

JE VOIS MON JOB EN VOSGES

STAGE
DIPLÔMANT
ALTERNANCE
EMPLOI

GÉOLOCALISATION
MATCHING DE COMPÉTENCES
COACHING PERSONNALISÉ
AIDE AU RECRUTEMENT

03 29 29 88 99
HOTLINE
lundi -> vendredi
9h-11h30
14h-16h30

nous écrire :
bossetvous@vosges.fr

l'Europe s'engage en Grand Est

LA VIE EN VOSGES le Département

UNE INITIATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

Création www.toucantoucan.com © Photos : CD88/VL